



Buraliste : baisse de la taxe sur les flippers

Rubrique : actualités - Date : mercredi 18 octobre 2006

L'AFP annonce que le gouvernement va réduire fortement les taxes les jeux traditionnels dans les cafés et bars tabac afin de pallier la baisse attendue de la fréquentation liée à la prochaine interdiction de fumer. D'après l'agence, Jean François Copé, ministre délégué au budget, a annoncé hier que cette taxe allait passer à 5 euros annuel par appareil alors qu'elle était jusqu'à présent comprise entre 16 et 92 euros, selon la taille de la commune qui en percevait une partie, un montant qui pouvait être multiplié par quatre selon le bon vouloir des mairies et atteindre jusqu'à 368 euros par appareil, selon le président de la confédération française des jeux automatiques. Précisant que cet impôt jugé « exorbitant » par M Copé a entraîné une forte chute des jeux traditionnels dans les cafés, l'agence note que pour le ministre, cette mesure va dans le sens de « la diversification des activités » des bars qui vont devoir faire face à l'interdiction de fumer dans leurs locaux. Le ministre a indiqué qu'un amendement en ce sens sera déposé vendredi à l'Assemblée nationale.

LE PARISIEN qui titre « Les cafés pas prêts à jouer le jeu » affirme que selon la patronne d'un bar du XXème « les flippers et les baby foot plus personne n'en veut, ça prend trop de place et ça fait trop de bruit ». Un autre dit « Je ne vois pas l'intérêt de sacrifier quelques précieux mètres carrés. Je préfère mettre un table et servir des repas le midi. Cela me rapporte plus ». Le journal qui affirme que cette mesure laisse les cafetiers « indifférents », assure qu'il ne faut « surtout pas » leur parler de « mesure compensatoire » pour pallier le manque à gagner » lié à l'interdiction de fumer. Evoquant les propos du ministre, le représentant de l'Umih à Paris s'insurge « j'espère qu'il plaisante ! car d'après nos calculs, l'interdiction de fumer devrait entraîner une baisse de 2 à 3% du chiffre d'affaire des restaurants. Je ne parle même pas des cafés, pour lesquels la casse sera encore plus importante ». Le quotidien qui observe qu'en revanche les exploitants et fabricants de jeux « ne cachent pas leur joie » car les commerçants ne voulaient plus de ces jeux trop imposés et pas rentables, conclut « sauf que les cafetiers n'ont pas l'air de vouloir jouer le jeu ».

LIBERATION qui évoque « Billards et fléchettes pour cafetiers flippés », indique qu'hier le gouvernement avait envoyé son porte parole « pour se raccommode avec la profession (...) ulcérée par la prochaine interdiction de fumer dans les lieux publics ». Suit un point sur les mesures annoncées par JF Copé.

Les ECHOS qui titre « Flipper , baby foot : la longue journée de Copé », évoque la « nuée de caméras venue immortaliser la première partie de flipper publique du ministre » chez Jeannot et Marilou. Le journal qui fait un point sur les mesures annoncées, estime que « l'histoire retiendra que l'équipe de Marilou a battu celle de Jean François Copé 2 à 1 sans penalty ni coup de boule intempestif ».

Pour 20 MINUTES « Copé troque la clope contre un flipper ». Le journal rapporte les propos du vice président de l'Umih, Christian Navet, « Toute réduction est bienvenue. Mais on ne peut échanger la cigarette contre le jeu ». Quand on lui demande si cette mesure peut attirer plus de monde dans les bars, il répond « tout dépend de la place dont on dispose. Quand les surfaces sont moins chères. Un jeu peut attirer du public et être rentable. Là où le m2 est compté, il faudra faire le calcul ». Le gratuit qui a compté « qu'un flipper coûte environ 3000 euros et rapporte entre 200 et 1200 euros par mois », juge « qu'à ce compte là certains ont déjà remplacé leur baby foot par une table et deux chaises ».

LE FIGARO parle de « Coup de pouce fiscal aux cafés et bars tabacs ». Le journal qui énumère les mesures, souligne que pour les buralistes, cela ne compensera jamais la perte liée à l'interdiction de fumer.

Une brève dans LA TRIBUNE

« Bars -tabac le grand ras le bol » c'est le titre qui barre la Une de FRANCE SOIR

En page intérieure le journal qui se penche sur « La colère des buralistes », affirme « qu'après les propositions de JF. Copé, les cafetiers poussent un coup de gueule... ». D'après le journal cette « mesure » destinée à « faire passer la pilule » auprès des buralistes (...) ne fait pas du tout rigoler les propriétaires de bars tabac ». Le quotidien rapporte que « si l'on en croit les cafetiers (...) ces jeux sont aujourd'hui dépassés et n'attireront pas un chat », avec cette précision que certains d'entre eux « considèrent même cette « mesure » comme une provocation ». Evoquant ensuite les fumoirs, France Soir juge « les normes (...) si drastiques que les bars ne pensent même pas pouvoir les installer ». Et de s'indigner « mais il y a plus. Après le tabac, le gouvernement va s'attaquer à l'autre source de revenus : l'alcool » avec une surtaxe pour lutter contre l'alcoolisme. D'après le journal, « à quelques mois » des élections « l'ensemble de ces décisions passe mal auprès des professionnels qui s'estiment visés par une volonté du gouvernement de les faire, à terme, disparaître. (...) Leur métier est en danger, et ils comptent bien le faire savoir à l'occasion des prochaines élections ». Le journal qui rappelle que la manifestation des buralistes aura lieu le 6 novembre, conclut sur cette annonce « A partir d'aujourd'hui France Soir a décidé de donner aujourd'hui la parole à un profession menacé »

A noter une interview de Gérard Bohelais, président de la Fédération Ile de France des buralistes qui estime que « les grandes maisons vont perdre jusqu'à 30% de chiffre d'affaire ». Selon lui, « les bars les plus touchés seront ceux dont la fréquentation est majoritairement composée de jeunes gens, les lieux branchés » mais il ne pense pas qu'en contre partie les non fumeurs viendront plus et juge que les fumoirs ne pourront pas être installés en raison de « normes trop rigides ». Quant à la l'abaissement des taxes sur les jeux, il dit « On nous prend pour des gogos (...) c'est injurieux de la part du gouvernement ». Et il conclut « l'alcool, le tabac, les radars... c'est de la dictature (...) Cette loi va à l'encontre de la liberté d'entreprendre. Une liberté pourtant inscrite dans la constitution ».

Suivent divers témoignages de patrons de bars, cafés et brasseries .

Pascal Porte, Le Vaugirad, 15ème : « au gouvernement je ne sais pas s'ils fument mais ils planent » -. Grégory Quentin, Le Départ, 14ème « C'est une loi stupide (...) pour compenser on nous propose de baisser la taxe sur les flippers (...) mais c'est la TVA qu'il faut baisser » - Annie Loh, Les Courtilles, 20ème « ils prennent les gens pour des cons car c'est les marchands de jeux qui paient la taxe et non pas nous (...) on nous impose de plus en plus d'interdits j'appelle ça l'esclavagisme des temps modernes ». - Jean Paul Pak, Le Vizir, 20ème « les mesures proposées par l'Etat sont incohérentes (...) tous les bars tabac ne sont pas intéressés par la présence d'un flipper ou d'un billard chez eux » - Samir Messaoid, Le Havane, 20ème « Je ne pense pas que l'interdiction de fumer puisse passer, les gens vont se révolter » - Gabriel Hameen, Le Ferber, 20 ème « il faut arrêter de s'en prendre aux petits vendeurs ».- Houcine Alileche, Le Soleil Levant, 11ème « les clients ne viendront plus s'ils ne peuvent pas fumer (...) L'Etat ne fait rien pour nous aider ».